Aides d’état – Programmation FEDER 2021-2027 – Mesures de soutien à la recherche

La présente déclaration doit être remplie par un représentant légal de l’institution, signée et datée. Le document scanné doit être téléversé sur la plateforme CALISTA pour le 24 mai 2022 au plus tard. L’original doit être envoyé par courrier postal à l’attention de l’administration fonctionnelle à l’adresse suivante : *Administration Fonctionnelle FEDER21-27 – Direction Des programmes de Recherche – Place de Wallonie 1 Bât 3 – 5100 JAMBES*

3. Je soussigné, ...............................................(nom)......................................................(titres et fonctions)

 Certifie que moins de 20% de la capacité annuelle globale de l’institution est dédiée à des activités économiques.

4. Je comprends que le financement doit satisfaire aux conditions visées dans :

* Le RÉGLEMENT (UE) No 651/2014 DE LA COMMISSION du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité ; (RGEC)
* La COMMUNICATION DE LA COMMISSION Encadrement des aides d’État à la recherche, au développement et à l’innovation (2014/C 198/01)

2.IDENTIFICATION DU PROJET

1. Intitulé du portefeuille : ......................................................................................................
2. Acronyme du projet : ..........................................................................................................

Mesure FEDER demandée :  3a « Equipements de pointe »

 3b « Projets de recherche »

1.IDENTIFICATION DE L’INSTITUTION (nom complet, adresse du siège social, n°BCE)

 Université  Haute-Ecole

Fait à ......................................, le ..................................

Signature du représentant légal de l’institution :